Résoudre les principaux messages en comptabilisation de règlements

Gestion commerciale 2021

OBJECTIF

Cette documentation a pour but de compléter les vidéos, en vous permettant de solutionner seul, certains messages que vous pouvez rencontrer lorsque vous réalisez la comptabilisation de vos règlements, étape préalable à la clôture d'un exercice comptable dans votre dossier.

U_{La} comptabilisation permet d'envoyer vos règlements et bordereaux de la Gestion Commerciale vers Isacompta sous forme d'écritures comptables.

C'est à votre comptable de vous indiquer les comptes, journaux et codes de TVA à utiliser dans votre dossier. Les informations comptables indiquées dans nos copies d'écran sont justes indiquées à titre d'exemple.

Pour rappel, il est fortement conseillé d'effectuer une sauvegarde de votre dossier avant de lancer vos comptabilisations.

(1) Il vous suffit de cliquer sur le message concerné dans le sommaire ci-après pour accéder directement aux explications permettant de le solutionner.

SOMMAIRE

1.	VOUS D	DEVEZ RENSEIGNER LE COMPTE 5XXX COMME COMPTE DE CONTREPARTIE D'UN JOURNAL	
	1.1 Sile c	compte banque utilisé n'est pas le bon	
	1.1.1	Corriger le compte banque du règlement	
	1.1.2	Corriger le compte de banque du bordereau	
	1.2 Sile c	compte banque utilisé est correct	3
	1.2.1	Paramétrer votre journal de type trésorerie	
	1.2.2	Créer un journal de type trésorerie associé au compte banque	
2.	СОМРТ	E DE XXXXX INCORRECT	4
	2.1 Rense	eigner les comptes dans les paramètres règlements	4

1. VOUS DEVEZ RENSEIGNER LE COMPTE 5XXX COMME COMPTE DE CONTREPARTIE D'UN JOURNAL



Pour ce cas, plusieurs solutions sont possibles. Il faut valider la solution à suivre avec votre comptable.

1.1 Si le compte banque utilisé n'est pas le bon

1.1.1 Corriger le compte banque du règlement

Si c'est le compte renseigné sur le règlement qui n'est pas bon, vous devez retourner sur la saisie de votre règlement (**Ventes\Règlements** ou clic-droit « **Modifier** » sur votre règlement) pour corriger le compte banque indiqué avant de relancer la comptabilisation.

1.1.2 Corriger le compte de banque du bordereau

Si c'est le compte renseigné sur le bordereau qui n'est pas bon, vous devez supprimer votre bordereau (**Ventes\Règlements\Travaux\Onglet Sélection des bordereaux** puis clic-droit « **Supprimer** » sur votre bordereau) puis le refaire avec le bon compte banque avant de relancer la comptabilisation.

1.2 Si le compte banque utilisé est correct

1.2.1 Paramétrer votre journal de type trésorerie

Si le compte est bon sur le règlement/bordereau, vous devez aller dans Isacompta puis dans le menu **Paramètres\Journaux** pour renseigner le compte de banque indiqué dans le message dans la colonne « Compte de contrepartie » de votre journal de type trésorerie avant de relancer la comptabilisation.

1.2.2 Créer un journal de type trésorerie associé au compte banque

Si dans le menu **Paramètres Journaux** d'Isacompta, le journal de type trésorerie associé à votre compte banque n'existe pas, vous devez le créer avant de relancer la comptabilisation.

2. COMPTE DE XXXXX INCORRECT

Vous pouvez rencontrer 4 messages du type « Compte de xxxx incorrect » concernant un oubli de paramétrage pour les escomptes et les écarts de règlements.

Aver	Avertissement				
<u>_</u>	La comptabilisation du règlement a échoué (Compte de trop peu réglé incorrect. Veuillez le renseigner dans le menu Paramètres/Règlements/Paramètres généraux)				
	ОК				
Avertissement X					
<u>^</u>	La comptabilisation du règlement a échoué (Compte d'escompte incorrect. Veuillez le renseigner dans le menu Paramètres/Règlements/Paramètres généraux				
	ОК				

2.1 Renseigner les comptes dans les paramètres règlements

Vous devez vous rendre dans le menu **Paramètres\Règlements\Paramètres généraux** pour renseigner les comptes suivants, avant de relancer la comptabilisation :

- Compte de trop réglé
- Compte de trop peu réglé
- Compte d'escompte accordé
- Compte d'escompte perçu

Ecran d'accueil	Paramètres règlements 🛞			
Généraux Impression				
Mode de règlement				
Mode par défaut CH 🔽				
Ecarts de règlement				
Montant maximum par défaut 15,24 EUR				
Compte de trop réglé	75800000 CECART REGLT POSITIF			
Compte de trop peu réglé	65800000 C ECART REGLT NEGATIF			
Affectation automatique				
Générer automatiquement l'affectation sur la saisie du montant				
Priorité de recherch	he			
• Par date	C Par montant			
Escompte				
Compte d'escompte accordé	66500000 SECOMPTES ACCORDES			
Compte d'escompte perçu	76500000 😎			
Comptabiliser de la Tva sur les escomptes				
Avances				
Affectation automatique des avances sur les factures				
Edition de TVA				
Générer automatiquement les écritures de TVA non réglée				

Cette documentation correspond à la version 13.83. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.